

# SOCIETE DE CHASSE MILITAIRE DU CAMP DE SUIPPES



Suippes, le 17/02/2025  
N°00867 / Société de chasse militaire

## NOTE D'INFORMATION

**Objet : Convocation à l'Assemblée Générale\***

**Référence : Statuts de la société 2011 modifiés 2017**

Conformément aux statuts, les sociétaires de la société de chasse militaire du camp de Suippes sont convoqués en Assemblée générale annuelle, le samedi 29/03/2025 à 09h00, au cinéma de garnison de Suippes. Les traqueurs de la société sont également invités en tant qu'auditeurs libres.

### Déroulement :

- 08h15 à 08h55, inscriptions, émargement des feuilles de présence
- 09h00, Début de l'assemblée

### Ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Rapport d'activité de la société
- Rapport des commissions
  - Commission « Grand gibier - Aménagement - Infrastructure »
  - Commission « Chasse sélective, nuisibles »
  - Commission « Petit gibier »
- Rapport financier de l'exercice 2024/2025
- Rapport du vérificateur aux comptes
- Présentation du budget prévisionnel 2025/2026
- Le poste de sécurité
- La recherche au sang
- Questions diverses
- Rappel d'information
- Conclusion du président – pêche 2025/2026
- Rafrachissement à Bridoux à l'issue

*\* Un vote éventuel sur une question statutaire ou financière pourra être demandé.*

*Les questions éventuelles doivent être posées :*

- *Par écrit, 8 jours francs avant la date de l'assemblée,*
- *Oralement le jour de l'assemblée.*

*Les réponses à ces questions seront communiquées dès la première réunion du CA qui suivra l'AG ;*

**Tous les sociétaires doivent obligatoirement répondre à cette convocation.**

Les procurations de délégation et de vote doivent parvenir au président 8 jours francs avant la date de l'assemblée (timbre faisant foi).

**Rappel :** La procuration pour être prise en compte doit être au nom d'un sociétaire issu du même collège.

Le président de la société de chasse militaire du camp de Suippes



Destinataires :

- Intéressés
- COM Base
- CAPCIA
- Traqueurs
- A/C

POUVOIR A L'ASSEMBLEE GENERALE DU  
29 MARS 2025

Mr ou Mme (sociétaires)

Catégorie :.....

Donne pouvoir à l'Assemblée Générale à

Mr ou Mme (sociétaires)

Catégorie :.....

Date et Signature du mandant  
(Mention « Bon pour pouvoir » manuscrite)

Date et Signature du mandataire